

Bien en indivision 50%/50% et séparation

Par isabelle, le 10/09/2009 à 22:14

Bonjour,

J'ai acheté une maison en indivision avec mon ex concubin et je l'ai quitté.

La maison est en vente et il y a un acheteur probable.

Mon exconcubin n'a pas accepté la séparation et a mis beaucoup de volonté à éviter la vente du bien.

Aujourd'hui, il semble d'accord mais j'apréhende encore un mauvais coup.

Si nous signons tous les deux un compromis de vente et qu'il ne vient pas à la signture finale, quel est le recour possible? comment puis -je le forcer à venir signer et à ne pas bloquer la vente?

est ce que je risque de payer des pénalités alors que je suis d'accord pour vendre?

D'avance merci de votre aide. j'angoisse;